



A vos cultures

N°7 – 13 mars 2024

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°6

A RETENIR :

Colza :

Charançons de la tige du colza : rares captures sur le département. **La protection doit être en place.**

Pucerons cendrés : pas de nouveau signalement dans l'Allier.

Méligèthes : les captures se poursuivent en cuvette jaune mais très faible présence sur plante. Les colzas sont en majorité à D2 et le stade E est constaté sur quelques plantes. ***Intensifiez la surveillance lors des prochaines journées ensoleillées prévues sur cette fin de semaine surtout sur parcelles ou des dégâts de charançon du bourgeon terminal ou de grosses altises sont constatés.***

Céréales : pour les semis précoces (1^{ère} quinzaine d'octobre) le stade épi 1 cm est atteint ou sera rapidement atteint. Démarrez la surveillance sur ces parcelles. Premier signalement de maladies.

COLZA

STADES : pour l'ensemble du réseau, quinze parcelles observées sur 17 déclarées on note :

27% de parcelles à BBCH 50 (D1).

73% de parcelles à BBCH 53 (D2)

Rappel : un stade est atteint quand 50% des plantes sont à ce stade.

RAPPEL DES STADES :

Stade D1 : Les boutons floraux sont formés mais toujours enveloppés par des feuilles

Stade D 2 : inflorescence principale dégagée

Stade E : allongement des pédoncules floraux



CHARANCON DE LA TIGE

Rares captures cette semaine sur notre département. Le pic de vol est dépassé.

Le traitement a dû être réalisé.

PUCERONS CENDRES :



Pucerons cendrés au stade reprise végétation du colza (Mickaël Bimbard CA 03)

Un signalement cette semaine sur le secteur de Lurcy-Lévis avec 0.1 colonie/m² en bordure de parcelle (déjà signalé la semaine dernière).

Période de risque : De la reprise de la végétation C1 (BBCH 30), au stade G4 BBCH 71 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque :

- *De reprise de végétation à début floraison* : 1 à 2 colonies pour 10 mètres linéaire (semis en ligne) ou 10% de pieds porteurs (semis classique). Une colonie peut désigner un à plusieurs individus.
- *De floraison à 1 mois avant récolte* : 2 colonies/m²

Dans la mesure du possible et, si le seuil d'intervention est atteint, on gèrera ce risque avec l'intervention sur méligèthe.

Seuil d'intervention puceron cendré atteint, prévoir d'intervenir lors du traitement méligèthes avec :

MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à **2 l/ha**, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats (ZNT eau de 5m), **cette association aura l'avantage si le seuil d'intervention méligèthes est également atteint d'être polyvalente. A réserver uniquement dans ces situations car une seule application par an.**

Seuil d'intervention puceron cendré atteint et absence ou seuil non atteint pour les méligèthes avec :

KARATE K (Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 1 l/ha, mais qui sera insuffisant sur méligèthes si le seuil d'intervention vis-à-vis de ce ravageur est atteint. Attention, **ce produit n'est pas autorisé en période de floraison (à proscrire dès l'apparition des premières fleurs)**. ZNT eau de 5m.

MELIGHETES :

Nous sommes maintenant en période de risque (entre D1 et E). Dans les parcelles en mélange avec une variété précoce à floraison, c'est la période de la floraison.



Les captures en cuvette jaune se poursuivent et on relève pour 7 parcelles des piègeages moyens à hauteur de 33.9 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! **C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle. Attention, la météo de début de semaine n'a pas été propice aux captures.**

Douze parcelles signalent sa présence sur plante. On note en moyenne en cœur de parcelle 0.49 méligèthes par plante et 0.63 en bordure.

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuils de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes a pour objectif de maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza dispose d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut supporter un nombre de 6 à 9 méligèthes par plante. Intensifiez la surveillance dès le retour du soleil. **A partir du stade boutons accolés pour les colzas stressés, réalisez des comptages sur 4 fois 5 plantes consécutives (quel que soit le stade des plantes), et ramenez le nombre d'individus dénombrés sur le total des pieds comptés.**

Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison (DK EXAVANCE ou ES ALICIA), aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

Au vu des comptages réalisés cette semaine, il est encore trop tôt pour intervenir. La météo de début de semaine, fraîche et pluvieuse n'a pas été propice à l'arrivée massive de méligèthes. Le vol devrait s'accroître sur cette fin de semaine avec la remontée des températures et le retour du soleil. Réalisez vos comptages lors de ces journées ensoleillées. Ponctuellement, une présence plus importante est possible.

Evitez d'intervenir à partir de l'apparition des premières fleurs, sauf si la pleine floraison ne se produit pas une semaine après.

Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient dans les prochains jours les seuils indiqués précédemment, prévoyez d'intervenir avec :

TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats). ZNT eau de 50 m sans DVP donc possibilité de ramener cette ZNT eau à 5 m avec enregistrement des pratiques, utilisation de buses antidérive homologuées et présence d'une bande enherbée de 5 m.**

Ou

MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an. ZNT eau de 20 m sans DVP donc possibilité de ramener cette ZNT eau à 5 m avec enregistrement des pratiques, utilisation de buses antidérive homologuées et présence d'une bande enherbée de 5 m.**

Attention : depuis le 20 novembre 2021, les applications de produits phytosanitaires à partir de l'apparition des premières fleurs font l'objet d'un nouvel arrêté et de nouvelles dispositions réglementaires. Restrictions horaires et un traitement restreint à la période comprise entre 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après.

Plus d'informations

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044346734>


CEREALES :

Premier bilan maladie : maladies du feuillage cette semaine (cf. BSV).

Nos premières observations montrent la présence de nombreuses maladies qui seront à surveiller dans les semaines à venir. Nous avons rencontré fréquemment de la rouille brune sur blé et rouille naine sur orge ; de l'oïdium sur l'ensemble des céréales ; la présence d'helminthosporiose sur orge. La septoriose est également présente sur blé. Ces premiers symptômes ne présagent en rien de leur évolution qui sera liée à la météo à venir, mais doivent vous inciter à surveiller vos parcelles.

Pour l'instant et au vu des stades des céréales, aucune maladie ne nécessite une intervention sauf dans le cas où le seuil serait atteint pour l'oïdium.

En cas de nécessité d'intervention sur oïdium, vous pouvez utiliser INPUT à 0.6 l/ha) (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35€

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Oïdium	Z30 à Z49	Si plus de 20 % des F1, F2 et F3 sont atteintes	Si plus de 50 % des F1, F2 et F3 sont atteintes	

Les premières observations sur les maladies du pied

Aucun signalement cette semaine, mais pour les parcelles de blé à épi 1cm une première note sur 50 tiges est fortement conseillée (notamment sur variétés sensibles voir tableau page suivante).

Rappel sur le piétin verse :

Pour les variétés avec une note GEVES ≤ 4 , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2 nœuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes. L'efficacité d'un traitement reste bien souvent assez faible (autour de 40 %).

Le choix d'une variété résistante (avec une note GEVES ≥ 5) constitue le meilleur levier. La nuisibilité du piétin verse sur ce type de variété est alors considérée comme nulle.

Le climat est favorable à l'apparition du piétin verse comme l'indique le modèle TOP. Veillez à surveiller particulièrement les parcelles ayant été infectées les années passées.

Sorties modèle TOP du 12/03/2024 sur la variété APACHE (sensible piétin verse)

	Semis précoce (05/10)	Semis tardif (05/11)
Clermont-Ferrand	Moyen	Moyen
Lurcy-Lévis	Moyen	Moyen
Vichy	Moyen	Faible



En cas de nécessité d'intervention sur blé vis-à-vis du piétin verse :

UNIX MAX (1 l) (cyprodinil 300g/l) + **INPUT (0.5 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 48 €

Ce traitement sera également efficace sur oïdium et rouille.



Figure 1 : Grille d'évaluation du risque piétin-verse du blé

Potentiel infectieux du sol		Note	Votre parcelle
Labour	Blé / Blé	4	
Non labour	Blé / autre	4	
Non labour	Blé / Blé	4	
Labour	Blé / autre	3	
Labour	autre / Blé	3	
Non labour	autre / Blé	2	
Indifférent	autre / autre	1	
Milieu physique			
+			
Type de sol			
	Crane	2	
	Limon battant	1	
	Argilo-limoneux et Limono-argileux	1	
	Argileux et Argilo-calcaire	0	
Effets date de semis et variété			
+			
Date de semis			
	Précoce : avant le 25/10	2	
	Tardive : après le 25/10	1	
+			
Sensibilité variétale (voir page suivante)			
	Note GEVES 1 et 2	2	
	Note 3 et 4	1	
	Note 5	-1	
	Note 6 et plus	-2	
Note totale =			

Niveau de risque au semis	
10	Fort
9	
8	
7	Moyen
6	
5	
4	Faible
3	
2	
1	
0	

Si le risque agronomique est **fort**, (note totale >7), prévoir un traitement contre le piétin-verse dans votre programme prévisionnel.

Si le **risque agronomique est moyen**, (note 5 à 7), l'évaluation du risque mérite d'être ajustée en fonction du climat de l'hiver et des observations de début montaison (voir partie « Ajuster votre programme à la pression parasitaire »).

Si le risque agronomique est **faible**, (note totale <5), a priori pas de traitement contre le piétin-verse.

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
INTENSITY	6	6	7	8	6	5,5
JERIKO	3	7	7	7	7	6,5
KAROQUE	3	5	6,5	7	6	4,5
KWS PERCEPTIUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7	7	6,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	4	7	(5)
SU MOUSQUETON	3	7	7	7	5	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7*	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

*La note rouille jaune de SY MOISSON n'a pas été réévaluée depuis plusieurs années et semble surévaluée au vu de son comportement.

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

Profil maladies des variétés d'orge

Variétés	Verse	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose	PS	Tolérance JNO
Idilic	4,5	6	6	6	6	5	7	OUI
Lg caiman	5	8	4	6	6	5	7	OUI
LG Casting	5,5	7	6	7	6	5	7	
Majuscule	5	4	5	7	6	6	6	OUI
Margaux	5	6	6	6	5	5	7	OUI
Lg Zebra	6	8	5	5	6	5	6	OUI
RGT Segontia							8	OUI
Sy Bankook	6	6	7	6	6	6	6	
Maltesse	6	7	6	6	4	3	7	OUI

Profil maladies des variétés de triticales

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille jaune	Rouille brune
BICROSS	7	6	8	8
CHARME	7	7	8	7
PRESLEY	8	6	8	7
RAMDAM	5	6	6	8
RGT OMEAC	7	5	8	6
RGT QUATERBAC	7	6	7	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	6	5	5	8
BREHAT	6	7	8	6
ELICSIR	6	7	6	8

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)
https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action
- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

"La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°32075969X-2124 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques"

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Luc Fournier et Mickaël Bimbard

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

